

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

## Biologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

197515

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 941 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : Ait Moulaed Ahmed

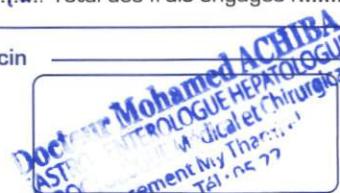
Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661 241760 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 22/02/2019 Nom et prénom du malade : Ait Moulaed Ahmed Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Affection digestive

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
22/02/26	✓	6	6	Docteur Mohamed ACHIBA Gastro - Endocrinologue Proctologue Médecin de l'Assurance 10, L'Assablanca 70100 Casablanca Tél: 05 22 82 07 55
23/03/26	✓	9		Docteur Mohamed ACHIBA Gastro - Endocrinologue Proctologue Médecin de l'Assurance 10, L'Assablanca 70100 Casablanca Tél: 05 22 82 07 55

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la facture
PHARMACIE MOUSSAFIR Dr. LAEL Hicham Gare Routière Ouled Ziane Derb Kabir N° 38 - Casablanca Tél : 05 22 82 07 55	03/03/26	629,85

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Lamine JABRI	22/02/26 ✓		600,00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412	21433552	
	D	00000000	00000000	
		00000000	00000000	
	B	35533411	11433553	
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				MONTANTS DES SOINS
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Casablanca le 08/08/2024

Art opinions R.N. Ali

2010

— | M E T O R 40

Chin 5



119,50 x (8)  
- 119,50  
0,00

59

5990<sup>x</sup> ②  
- NEW 7-22 S.Y  
11-2

A circular logo with the letters 'S.V.' inside, with a small plant sprouting from the bottom.

$$29,000 \times \frac{1}{100} = 290$$

S.V.

677180 ~~1~~ - ~~2~~ ~~1~~ ~~4~~ ~~5~~

mane, N°39, Rue Mohamed AL HAYANI (ex Lamenais), Franceville

Tél : 05 22 25 38 72, 05 22 25 10 62 - Fax : 05 22 98 88 94

Web : [www.cliniquealamane.com](http://www.cliniquealamane.com) - Mail : [contact@cliniquealamane.com](mailto:contact@cliniquealamane.com)

PHARMACIE MOUSSAFIR  
Casablanca  
Tunisie

*Docteur Mohamed ACHIBA  
Gastro-Enterologue et Hepatologue  
10 Avenue de l'Asséblanca - 78100 Melun  
Télé: 01 60 22 89 00*

Neomox 1 g  
Bte 14 comprimés disp.  
PPV: 59,90 DH  
6 118 0 0 0 190622

Neomox 1 g  
Bte 14 comprimés disp.  
PPV: 59,90 DH  
6 118 0 0 0 190622

Claril 500 mg  
Bte 14 comprimés  
PPV: 149,50 DH  
6 118 0 0 0 191001

Claril 500 mg  
Bte 14 comprimés  
PPV: 149,50 DH  
6 118 0 0 0 191001

MEZOR® 40mg  
Esoméprazole (DCI)  
28 gélules  
6 118 0 0 0 340331

ZYRDOL®  
20 comprimés 500 mg  
6 118 0 0 0 032977

LOT 231111  
EXP 03/2025  
PPV 201,00 DH

ZYRDOL® 500 mg 20 comprimés pelliculés  
PPV 29DH00 EXP 11/2025  
LOT 29028 1

ZYRDOL® 500 mg 20 comprimés pelliculés  
PPV 29DH00 EXP 06/2026  
LOT 35035 3

Dr. Lamia JABRI

Professeur d'Anatomie Pathologique  
Ex. Enseignante à la Faculté de  
Médecine de Casablanca



Dr. Amal BENKIRANE

Professeur d'Anatomie Pathologique  
Ex. Enseignante à la Faculté de  
Médecine de Casablanca

# CASAPATH

## DEMANDE D'EXAMEN ANATOMO-CYTOPATHOLOGIQUE

De la part du Dr : Achraf

Nom et prénom du patient : AIT Mouloud Benkiran

Age : Neuf mois Sexe : Male

Date de prélèvement : 22/02/2009

Renseignements cliniques et paracliniques : Antécédent de grippe

fréquente

Flux menstruel normal

① → Rupture des dernières

② → Rupture d'une capsule et

Rendue

Organe prélevé :

Nature de l'acte réalisé :

Biopsie antérieure :  Oui  Non Réf :

FCV :  Vagin  Exocol :  Endocol : Parité :

Date des dernières règles :

Thérapeutique antérieure ou en cours :

Signature & Cachet

Dr. Achraf

6, rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1<sup>er</sup> étage 20360 Casablanca, Maroc

Tél.: 05 22 22 13 46 / 66 - Fax : 05 22 22 14 24 - E-mail : labocasapath@gmail.com

٦٦٦٦٦٦٦٦٦٦  
٦٦٦٦٦٦٦٦٦٦



RECU LE : 22/02/2024  
EDITE LE : 27/02/2024

**NOM & PRENOM : AIT MOULOUD BENALI MOKHLISSA**  
**PRESCRIPTEUR : Dr. ACHIBA MOHAMED**  
**AGE : 69 ans**  
**Code Patient : 130625**  
**N/REF : 40222506**  
**ORGANE : DUODENUM- ANTRE -FUNDUS**

**RENSEIGNEMENTS CLINIQUES**

Anémie 7 grammes inexplicable férriprive.

**COMPTÉ RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE****I- Duodénum:**

Deux fragments biopsiques mesurant 0,2 et 0,3 cm, inclus en totalité et examinés sur plusieurs niveaux de coupe.

Il s'agit d'une muqueuse duodénale comportant la tunique musculaire muqueuse et la couche des glandes de brunner. Les villosités intestinales sont de hauteur normale. L'épithélium de surface est formé par des entérocytes et des cellules caliciformes régulières. Le chorion est oedémateux, congestif avec un infiltrat inflammatoire modéré à lymphocytes et plasmocytes avec de rares polynucléaires éosinophiles. Il n'est pas vu d'atrophie villositaire ni d'agent pathogène.

**II- Antre-angulus-fundus:**

L'examen concerne trois fragments biopsiques mesurant entre 2 et 4 mm provenant d'une muqueuse antrale (deux fragments) et fundique (un fragment) ne comportant pas de tunique musculaire muqueuse. Le revêtement de surface est régulier mucusécrétant. La couche glandulaire est de densité et de hauteur conservées. Les glandes sont basophiles dédifférenciées en superficie sans métaplasie intestinale ni signes de dysplasie. Le chorion est le siège d'un infiltrat inflammatoire modéré fait essentiellement de lymphocytes et de plasmocytes avec la présence de quelques polynucléaires neutrophiles. P L'Helicobacter pylori est retrouvé en quantité modérée au fond des cryptes.

**CONCLUSION :**

- **Duodénum : Duodénite interstitielle modérée non spécifique. Absence de signes de malignité.**
- **Antre-angulus-fundus: Gastrite chronique antro-fundique modérée, non atrophique, d'activité modérée, sans métaplasie intestinale ni dysplasie. Présence de l'Helicobacter Pylori en quantité modérée (++) . Absence de malignité.**

Signé : Dr. Lamia JABRI

**Pr. Lamia JABRI**

Anatomopathologiste

Centre de Pathologie Casapath

6, Rue des Hôpitaux - B.P. 142 Casablanca

Tél: 05 22 22 13 46 / 66 - Fax : 05 22 22 14 24

Dr. Lamia JABRI

Professeur d'Anatomie Pathologique  
Enseignant à la Faculté de  
Médecine de Casablanca

CENTRE DE PATHOLOGIE SPECIALISÉE CASABLANCA

Dr. A. BENKIRANE  
Professeur d'Anatomie Pathologique  
Ex. Enseignante à la Faculté de  
Médecine de Casablanca

Patente 36333531 ICA 5081410036 IF 40204512

**CASAPATH**

**FACTURE**

REF : FA24B01244

Date de facturation 27 / 02 / 2024  
Médecin traitant Dr. ACHIBA MOHAMED  
Patient AIT MOULOUD BENALI MOKHLISSA - 130625  
Demande **H40222506 - 22/02/2024**

**Liste des examens**

DUODENUM-ANTRE- FUNDUS

	<b>Total</b>	600,00	Dhs
<b>coefficient-P</b>			545

Arrêtée la présente facture à la somme de : SIX CENTS DIRHAMS

Pr. Lamia JABRI  
Anatomo-Pathologiste  
Centre de Pathologie-Casapath  
6, Rue des Hôpitaux  
Résidence du Parc Casablanca  
Tél. : 05 22 22 13 46/66 - Fax : 05 22 22 14 24  
INPE : 091024679